

## *Calandrella brachydactyla*



© Valère Marsaudon



© Claude Nardin

### Description de l'espèce

Petite alouette pâle au plumage très mimétique, les éléments caractéristiques de son plumage sont une tache noire à la base du cou, un sourcil blanc très marqué, un ventre blanc pur et le dessous de la queue noire. Le dos est finement marqué de brun foncé. Son bec est gros et pointu. C'est une migratrice qui se rend en hiver en Afrique du Nord.

### Observation

Cet oiseau se repère à son chant caractéristique, composé de strophes courtes de 1 à 2 secondes composées de gazouillis secs et se finissant en crécelle. Ces courtes phrases sont répétées après une pause de 2 à 3 secondes.

Ce chant est émis lors d'un vol ondulé typique de cette espèce.

### Distribution et effectifs

Cet oiseau vit dans le sud de l'Europe, de l'Espagne à la Turquie, ainsi qu'autour de la mer Noire et en Afrique du Nord.

La population européenne (hors Russie) est de près de 3 000 000 de couples.

En France, il n'y a que 1 000 à 5 000 couples essentiellement répartis dans le sud.

De petites populations sont également présentes sur la côte atlantique (Morbihan, Vendée, Charente-Maritime).

A l'intérieur des terres, deux populations subsistent : une en Vienne et une deuxième en région Centre dans la Beauce (Eure-et-Loir et Loiret).

### Habitats et mesures de gestion favorables à l'espèce

L'Alouette calandrelle est un oiseau qui niche normalement dans les steppes. La grande majorité de la population française utilise ce milieu (Languedoc et plaine de la Crau). Certains oiseaux utilisent également les dunes littorales.

Elle peut utiliser, en milieu de remplacement, les grandes zones cultivées et notamment les jachères à végétation clairsemée. C'est le cas en région Centre.

Les populations régionales, assez marginales, pourraient profiter de mesures de gestion de jachères plus écologiques et du développement d'une agriculture biologique ou moins intensive.